

## Rapport moral

Lors de notre précédente Assemblée Générale, nous nous étions positionnés pour un développement audacieux de notre association et ce, afin de répondre aux attentes et sollicitations de beaucoup d'associations du département de l'Ain, mais également de certains de nos partenaires institutionnels ou/et d'élus locaux, pour qui l'AGLCA était un élément indispensable dans l'aide et le soutien aux associations locales.

Nous avons également affirmé notre volonté d'associer de façon plus étroite le fonctionnement de l'AGLCA vis-à-vis des associations et ce, en mettant en place différents types de réunions afin de mieux cerner vos attentes et besoins mais aussi dans le but de mieux communiquer en externe les différents services que nous pouvions proposer.

Enfin nous avons évoqué, comme malheureusement depuis de nombreuses années, nos inquiétudes concernant l'avenir du service reprographie qui, malgré certains efforts déjà consentis par l'AGLCA (tant au niveau des administrateurs que du personnel) restait fortement déficitaire. Devant cette situation, un Cabinet de consultants - AMETIS - avait été chargé de réaliser une sorte d'audit afin de trouver une solution fiable pour ce service.

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'AGLCA (administrateurs et salariés) a donc commencé à travailler à son développement associatif. Cela a nécessité de prendre de nombreux contacts auprès de différents élus, de nos partenaires institutionnels et des collectivités locales afin de les convaincre du bien fondé de nos actions. Force est de constater que notre message n'a pas toujours été bien entendu par certains de nos partenaires qui n'ont pas encore pris conscience de l'importance du travail que nous réalisons sur l'ensemble du département pour le développement ou le maintien de la vie associative locale. Notre nouveau positionnement associatif a également nécessité une modification importante du travail et des rôles de bon nombre de salariés de l'AGLCA et donc leur engagement à ce projet. Nous avons notamment été amenés à modifier en profondeur le fonctionnement du service reprographie en un service d'information et de documentation pour les associations. Cette modification a également été imposée par les résultats du travail d'audit mené au sujet du devenir de cette activité et que j'évoquerai ultérieurement.

En ce qui concerne notre souhait de travailler de façon plus étroite avec les associations utilisatrices des services de la Maison de la Vie Associative ou de ceux de l'AGLCA, nous avons mis en place un Conseil de Maison ainsi que des réunions ponctuelles appelées « Petits Déjeuners des Présidents » mais auxquels pouvaient participer tous les responsables associatifs intéressés par les sujets traités. Ces différentes rencontres nous ont permis de constater que les associations locales étaient dans leur grande majorité demandeuses de rencontres durant lesquelles elles pourraient se faire connaître et échanger sur leurs pratiques. Ces réunions ont permis également à des nouvelles associations mais aussi à des plus anciennes de venir s'informer sur différentes thématiques telles que les contrats d'assurance pour les associations, le rôle des différentes collectivités locales mais aussi de mieux connaître les services proposés par l'AGLCA.

Par rapport au service reprographie, l'étude menée avec le Conseil d'Administration de l'AGLCA, l'Expert-Comptable, la direction et les salariés du service ainsi que les associations utilisatrices qui avaient accepté de travailler sur ce sujet a mis en évidence que quels que soient les scénarios envisagés, ce service ne pouvait que rester fortement déficitaire. Ce déficit était dû à trois raisons essentielles :

- L'impossibilité pour un service « commercial » de bénéficier de subventions de collectivités locales au risque d'être poursuivis par les établissements concurrents pour concurrence déloyale ;
- L'arrivée sur « le marché de la photocopie » de nombreuses enseignes proposant des services moins onéreux car en libre-service alors que nous, nous proposons à nos utilisateurs du personnel performant pour effectuer ou les conseiller dans leur travail de reproduction ;
- Le fait que bon nombre d'associations qui avaient pu utiliser à une certaine époque les services de reprographie de l'AGLCA s'étaient elles-mêmes équipées en matériel de reprographie et ne faisaient donc plus appel à nous.

Compte-tenu des conclusions de cette étude qui, je le répète, indiquaient que ce service ne pouvait en aucun cas avoir un résultat équilibré mais également que le déficit très important de cette activité grevait fortement les finances de l'association en diminuant d'année en année ses fonds propres, les administrateurs de l'AGLCA ont dû prendre la décision de mettre fin au fonctionnement de ce service et ce, en profitant de la fin des contrats de location qui nous liaient aux entreprises de photocopieuses. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, mais nous nous devons, en tant qu'Administrateurs, de prendre et d'assumer cette décision. Cela a eu pour conséquence la réorganisation complète du service et en particulier du travail de ses salariés vers un renforcement de l'équipe d'accueil ainsi que la mise en place d'un véritable service d'information et de documentation (dans lequel il est toujours possible de réaliser des photocopies) mais en libre-service pour les associations.

A ce stade du rapport moral, je tiens à préciser que tous ces chantiers que je viens d'évoquer n'ont pu être menés à bien durant toute cette année que grâce au professionnalisme et au soutien sans faille de l'ensemble des salariés de l'AGLCA et je tenais, en votre nom à tous, à les remercier pour la qualité de leur travail.

Enfin, je profite de ce rapport pour évoquer devant vous quelques dossiers sur lesquels nous allons devoir ensemble travailler dans les mois à venir et, pour cela, je reprendrai les propos que j'ai tenus dans l'éditorial du dernier « Bourg Associations » :

- La reconnaissance par le Conseil Général de l'importance du travail de soutien et de dynamisation effectué par l'AGLCA auprès d'associations locales (DLA). Cette reconnaissance passe non seulement, à notre avis, par un soutien financier en adéquation avec le travail effectué par l'AGLCA, mais également à travers la participation du Conseil Général à la mise en place d'un « pôle ressource vie associative » ;

- Une réflexion doit pouvoir être engagée rapidement entre le Conseil Général, la Ville de Bourg-en-Bresse et l'AGLCA (voire l'Agglo) sur le devenir de la Maison de la Vie Associative. Le bâtiment actuel ne répondant plus aux besoins et attentes des associations et du public qui le fréquente (inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite, conditions de sécurité limites, inadaptation et manque de locaux) ;

- Afin de répondre à l'attente de bon nombre d'associations locales ou départementales ayant leur siège social à Bourg-en-Bresse un travail de réflexion doit également être mené par le Conseil Général, la Ville de Bourg-en-Bresse et l'AGLCA autour de la remise en place d'un « forum des associations » digne de ce nom sous une forme et dans un lieu qui restent à définir ;

- La DSP qui nous lie à la ville de Bourg-en-Bresse doit arriver à échéance normalement fin 2008. Les discussions qui vont être menées autour de la prochaine DSP (sans préjuger d'un appel d'offre obligatoire) doivent nous permettre de dialoguer avec la municipalité sur les contours de ce que pourrait être cette nouvelle convention. Ces discussions devraient aussi pouvoir porter sur le renouvellement du parc des salles de réunion nécessaire à Bourg-en-Bresse. En effet, sous la précédente mandature, de nombreuses salles ont été démolies ou affectées à d'autres utilisations. Cela a pour conséquence un manque criant de lieux de réunions sur la ville auquel il va falloir faire face ;

- Nous avons été sollicités par la nouvelle municipalité de Bourg-en-Bresse pour travailler en lien avec les élus de la ville autour de la mise en place d'une Charte de la Vie Associative. Il est bien évident que nous répondrons présents à cette demande et ferons en sorte que notre connaissance du milieu associatif puisse aider les élus burgiens dans leur réflexion.

Tous ces dossiers, plus ceux déjà entamés et encore en chantier, ne pourront être menés à bien sans l'engagement militant des futurs Administrateurs de l'AGLCA, votre association, mais au-delà d'eux c'est votre présence et votre soutien à nos côtés qui nous permettra d'avancer.

**Le Président, Jean-Paul GODEAU.**

# **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5/06/2007**  
**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b>Organisme/Association</b>		<b>Nom</b>	<b>Bureau élu le 2 juillet 2007</b>
ADFI		Monsieur GODEAU Jean-Paul	Président
Alpin Français CAF (Club)		Monsieur PERRET Jacques	Trésorier
Associations Familiales (Union Départementale des)	Mbre droit	Madame PILON Michelle	Vice-Présidente
Bourg Nature Environnement		Monsieur LOZIER Pierre	
Caisse d'Allocations Familiales	Mbre droit	Monsieur CHAPUIS Pierre	
Compétences en Temps Partagé		Madame GESTAS Chantal	Trésorière Adjointe
CGT de l'Ain (Union Départementale)		Monsieur GROBON Didier	Assesseur
Cinémateur (Association Le)		Monsieur CONSTANS René	Vice-Président
Clavichords		Monsieur ECHAMPARD Luc	
Crématisseur de l'Ain (Association)		Monsieur OUJDAVINI Robert	Secrétaire Adjoint
Ni Putes Ni Soumises		Mademoiselle LAHOUIRI Naima	
Office d'H.L.M. «Bourg Habitat»	Mbre droit	Madame MANISSIER Rolande	Secrétaire
Syndicale des Familles CSF (Confédération)		Monsieur CHARBON René	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame BOZON Françoise *	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame JEAN-LOUIS Fabienne *	

\* Mesdames BOZON et JEAN-LOUIS ont été remplacées par **Madame CHARNAY** et par  
**Monsieur ZIZIEMSKY** à la suite des élections municipales du mois d'avril 2008

## **Fonctionnement de l'association AGLCA**

**L'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 5 juin 2007 ; le Conseil d'Administration s'est réuni les 31 janvier et 26 mars avec le Cabinet SILOE, les 2 mai, 2 juillet, 12 septembre, 17 octobre et 6 décembre.**

Outre les tâches statutaires dévolues à tout Conseil d'Administration, le travail engagé sur le projet associatif, durant l'année 2006, a trouvé sa conclusion, en cohérence avec la présentation qui en avait été faite par Cyril KRETZSCHMAR, du Cabinet SILOE, lors de l'Assemblée Générale du 5 juin 2007, et les préconisations issues des échanges s'ensuivant.

Le fil conducteur, dès mars 2006, a été le travail avec le Cabinet SILOE pour redéfinir le projet de l'association et son positionnement pour les 5 ans à venir au travers d'axes de développement pour les services, essayant de prendre en compte les évolutions de l'environnement de la vie associative, voire les nouvelles contraintes s'imposant à elle, contraintes parfois contradictoires :

- désengagement de l'Etat, renvoyant une grande part du financement de la vie associative aux collectivités territoriales (Conseils Généraux, Conseils Régionaux...), au mécénat et au sponsoring, ce qui impose aux associations de nouveaux comportements et compétences ;
- sollicitation de l'Etat pour que les associations soient partenaires des dispositifs mis en place et en assurent leur réussite (loi Borloo, emplois aidés...) ;
- redéploiement des réseaux associatifs, notamment des fédérations d'éducation populaire, mis à mal par les réductions budgétaires, interrogés par leurs adhérents sur le service rendu et leur proximité territoriale plus que sur leur rôle de représentation de la vie associative ;
- nécessaire renforcement de l'offre de prestations, de sa diversification dans leur proximité, pour accompagner les bénévoles des petites associations locales faisant le pari d'occuper leur place comme actrices du développement territorial, par la création d'activités économiques, souvent génératrices d'emploi, particulièrement dans le secteur de l'aide à la personne, l'animation culturelle, sportive, les cantines scolaires...
- recherche de l'échelle territoriale la plus pertinente (commune, intercommunalité, CDRA, département...) pour rendre cohérentes les politiques envers la vie associative conduites par les différents interlocuteurs politiques pour arriver à une synergie garante du financement des associations, donc de la pérennité des projets ;
- nouveaux modes d'engagements bénévoles privilégiant le regroupement le temps de la durée d'un projet pour se reformer autrement et ailleurs autour d'une autre initiative ; ...

Pour l'AGLCA, le projet associatif doit prendre en compte, entre autres, les renouvellements de la Délégation de Service Public (DSP) et de quelques conventions, à fin 2008, et profiter d'un éventuel déménagement, suite à la restructuration du site nord-est du Champ de Foire, pour mobiliser les associations adhérentes et/ou utilisatrices des services, afin de redéfinir ce que pourrait être une nouvelle Maison de la Vie Associative et son mode de gestion.

Les échéances électorales à venir seront l'occasion d'en proposer l'inscription dans les programmes (plus que dans les promesses).

Les membres du Conseil d'Administration ont fait le choix stratégique, à moyen terme, de poursuivre le développement de l'AGLCA :

- au travers de services, existants et à créer, concourant au développement de la vie associative sur le département, en réponse aux besoins émergents ;

- en se réinterrogeant sur l'évolution devenue nécessaire des services techniques et leur réorganisation éventuelle, au regard des contraintes et des besoins à satisfaire (fonction commerciale, transversalité de l'offre de prestations...);
- en relançant une communication institutionnelle en direction des partenaires.

Fin mars 2007, les salariés ont travaillé sur les objectifs opérationnels qu'implique le choix de stratégie du Conseil d'Administration, en les déclinant très concrètement :

- repenser la fonction accueil ;
- développer l'offre de services ;
- mobiliser les ressources internes : salariés et bénévoles ;
- mobiliser les ressources externes : partenaires institutionnels ;
- évaluer ;
- préparer, en étant acteurs, l'éventuel déménagement futur de la Maison de la Vie Associative, suite à la fin de la restructuration du Champ de Foire.

Tous les objectifs définis n'ont pas encore connu leur mise en œuvre ; il en est de même de la communication institutionnelle, domaine difficile pour toute association, et d'un coût que nous ne pouvons pas intégrer dans le budget actuel.

Le renouvellement politique de mars 2008, à Bourg-en-Bresse comme au Conseil Général et dans d'autres collectivités territoriales du département, entraînant la redéfinition de certaines de nos missions, nous en donnera, peut-être, l'occasion et les moyens.

Concrètement :

- les horaires de l'Accueil ont été réaménagés pour éviter la coupure de midi et faciliter le travail des associations ayant leur bureau à la Maison de la Vie Associative. Une redéfinition des tâches, qui reste à roder, limitera les attentes à l'Accueil en séparant ce qui relève de la gestion des locations de salles des autres tâches comme le standard, la remise des clefs, les demandes de renseignements...
- Le service Reprographie a été arrêté fin juillet 2007, à l'occasion de la fin des contrats de location des matériels de reprographie qui n'ont pas été renouvelés.
- Des travaux de rénovation ont été entrepris dans l'ancienne salle de reprographie pour en faire le Point Doc dans lequel les bénévoles peuvent trouver la documentation de base concernant la vie associative, les différents documents déposés par les associations, un accès gratuit à Internet ainsi qu'un accès à la machine à composter le courrier.
- Très sollicité, le service Développement de la Vie Associative a dû trouver des moyens et des compétences supplémentaires pour répondre aux sollicitations des bénévoles et de certaines collectivités territoriales, quitte à pousser, un peu plus, les murs. Ce service devra, encore, évoluer, réfléchir à une meilleure cohésion entre ces composantes par l'intégration dynamique des dispositifs DLA 01, du Pôle Ressource Départemental et, peut-être, de la nouvelle 4 2 E (ex sous mesure 10 b) si elle voit le jour.
- Mise en place d'un Conseil de Maison et des Petits déj' des Présidents.

Ces évolutions ne se feront que par :

- la capacité de l'AGLCA à observer les évolutions et à repérer les nouveaux besoins ;
- l'acquisition et l'accroissement des compétences des salariés par la formation continue ;

- le recrutement sur des définitions de postes intégrant ces nouvelles compétences ;
- la réflexion collective, notamment au sein des réseaux associatifs, sur de nouveaux référentiels métiers, en vue de proposer des contenus de formations adaptés et de nouvelles définitions de postes ;
- la capacité financière pour rémunérer ces compétences et proposer un cursus professionnel évolutif et attrayant ;
- et une nouvelle Maison de la Vie Associative plus adaptée aux besoins actuels des associations et de l'AGLCA en particulier.

Association d'associations, l'AGLCA aura besoin du concours de toutes les associations pour co-construire ces nouveaux services, cette nouvelle Maison de la Vie Associative.

Si nous apprécions la confiance que vous accordez à l'équipe de salariés et vos appréciations positives en retour d'une de nos interventions, nous sommes au service du projet associatif défini par les bénévoles lors de l'Assemblée Générale et mis en œuvre par le Conseil d'Administration et non l'inverse.

La complexification de l'environnement des associations (décrets, lois, fiscalité, fonction employeurs...) exige des compétences pour accompagner les bénévoles dans leurs projets. Ces apports techniques qui peuvent incomber aux salariés, ne peuvent réduire la vie associative à cet empilement de technicités s'accroissant en se diversifiant.

La vie associative met le technique au service d'un projet démocratique, d'un choix de société, d'un développement territorial intégrant les besoins de la population..., pas le contraire.

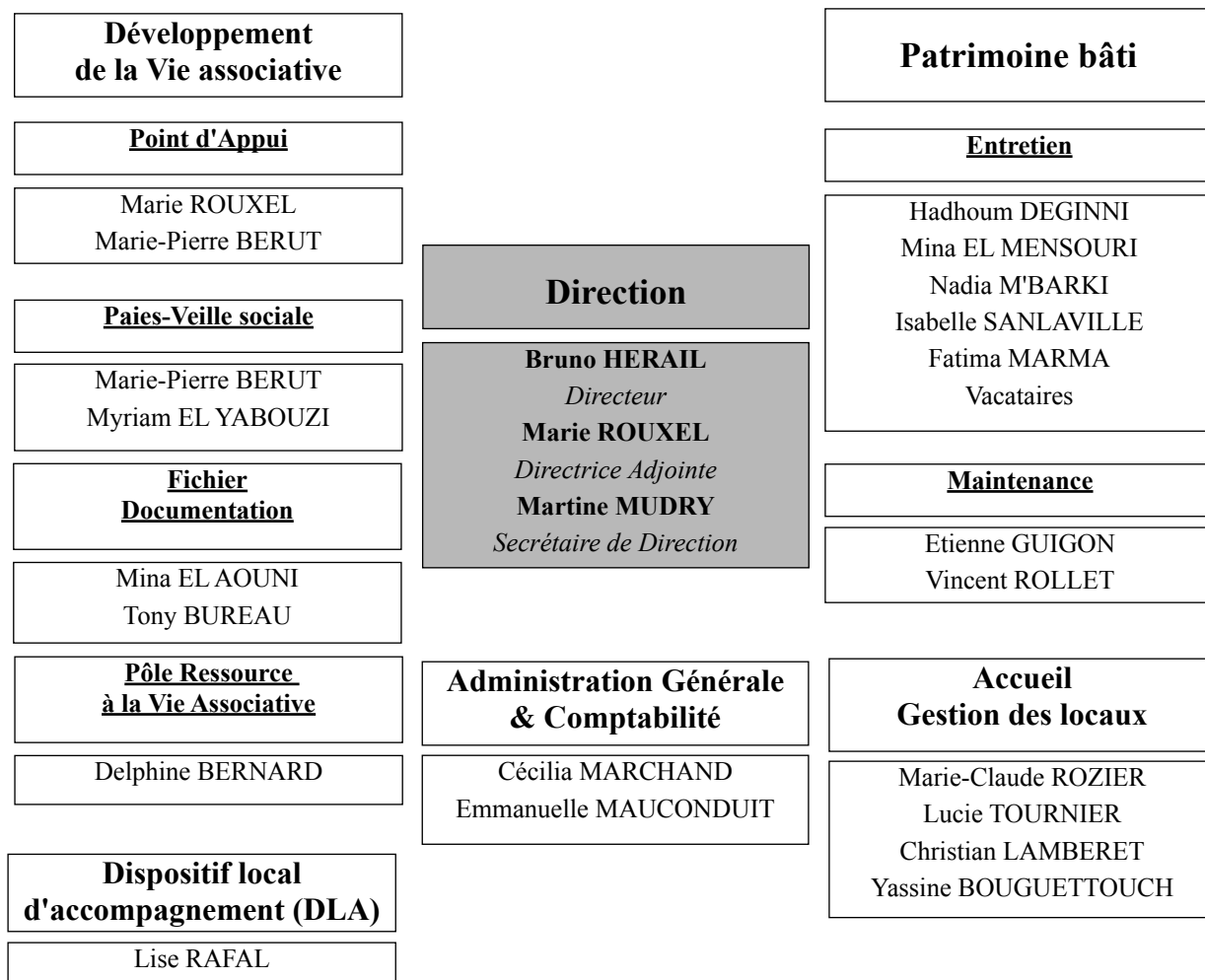
Je comprends que la gestion d'un tel équipement soit considérée comme complexe, difficile, consommatrice d'un temps déjà bien occupé. Mais les outils existent ou sont à inventer pour comprendre les situations et prendre les décisions en conséquence.

Si ce n'est pas comme bénévoles d'associations rejoignant le Conseil d'Administration, vous pouvez, aussi, être une personne ressource, associée pour un projet précis sur un temps donné.

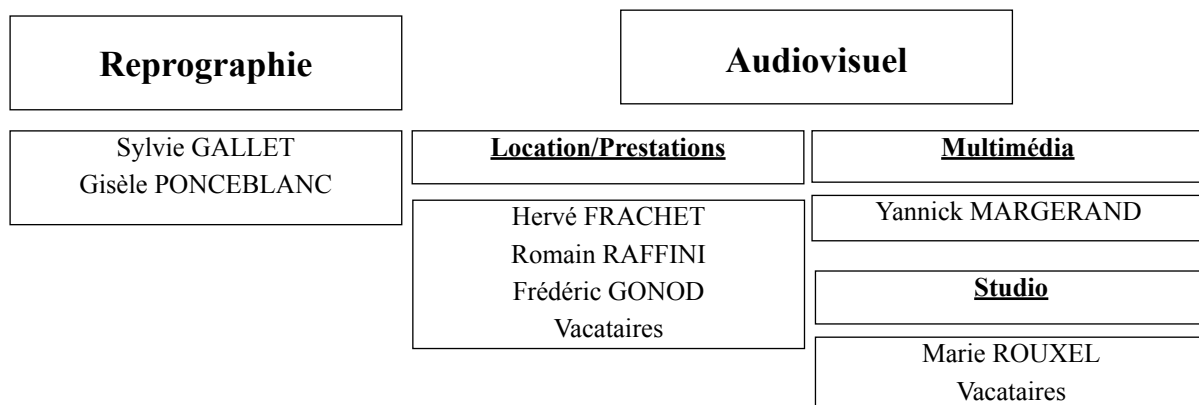
La vie associative ne s'invente pas, elle se construit par cette coopération, cette association, cette mutualisation, d'apports de bénévoles et d'apports de salariés.

***Bruno HERAIL.***

## Organigramme du personnel au 31 décembre 2007



### Services complémentaires



# **PATRIMOINE BÂTI**

## Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2007

*Type d'utilisation des bureaux*  
*Bureaux partagés : caractères maigres*  
*Bureaux à usage exclusif : caractères gras*

- **ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (FÉDÉRATION NATIONALE)**
- **ACTION CONSEIL**
- **AIN CYCLISME DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE**
- **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN (ASSOCIATION)**
- **ALPIN FRANÇAIS (CLUB)**
- **ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (COMITÉ LOCAL DES)**
- **ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)**
- **BOULISTE DE L'AIN (COMITÉ)**
- **BOURG CANOË KAYAK EAUX VIVES**
- **BOURG NATURE ENVIRONNEMENT**
- **COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ**
- **CONJOINTS SURVIVANTS DE L'AIN (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES)**
- **CONSOUMMATEURS QUE CHOISIR DE L'AIN (UNION FÉDÉRALE DES)**
- **COORDINATION DES CENTRES DE LOISIRS (COMITÉ DE)**
- **CRÉMATISTE DE BOURG ET RÉGION (ASS)**
- **CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN**
- **DÉFENSE DES FAMILLES ET DE L'INDIVIDU - CORRESPONDANTS DE BOURG (ASS) ADFI**
- **DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN ADEAR (ASS POUR LE)**
- **DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN (UNION DÉPARTEMENTALE FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE)**
- **DON ORGANES ET TISSUS HUMAINS (ASSOCIATION)**
- **DONNEURS ET ANCIENS DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BOURG (AMICALE DES)**
- **EPGV COMITÉ DÉP. DE L'AIN EDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
- **ESPÉRANTO BOURG EN BRESSE**
- **EVEIL SPORTIF DES SOURDS**
- **FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE L'AIN**
- **FRANÇAISE DES OPÉRÉS DU COEUR (ASSOCIATION)**
- **GRAND FOND BRESSAN (CLUB DU)**
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE (ASSOCIATION)**
- **INFIRMIERS (FÉDÉRATION NATIONALE DES)**
- **INFORMATION FÉMININ FAMILIAL (CENTRE D')**
- **LOGEMENT (CONFÉDÉRATION NATIONALE DU) CNL A<sup>LE</sup> DES LOCATAIRES DU PARC DE LA REYSSOUZE**
- **LOISIRS ET TOURISME SOCIAL**
- **MASTERS COIFFURE DE L'AIN (CLUB DES)**
- **MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)**
- **NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)**
- **NI PUTES NI SOUMISES (ASSOCIATION)**
- **PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC PEEP (ASSOCIATION DES)**
- **PAYSANNE DE L'AIN (CONFÉDÉRATION)**
- **PHILATÉLIQUE BRESSANE MULTICOLLECTION (AMICALE)**
- **RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE (CTRE DE)**
- **RECHERCHES ET ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES DE L'AIN**
- **SEL BRESSAN (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)**

- SENTIERS AMITIÉS
- SOCIO-CULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASSOCIATION)
- SOU DES ECOLES DE BOURG
- STOMISÉS DE L'AIN (ASSOCIATION DES)
- TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE (UNION)
- **Z COMPAGNIE**
  
- **CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)**

**ASSOCIATIONS UTILISANT DES SALLES DE RÉUNION COMME BUREAU :**

- ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
- AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 120
- CANOË LOISIRS SKI DE BOURG CLSB
- CLAVICHORDS
- CONNAISSANCE DE LA FLORE
- CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
- UNIRC-GRICA
- DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE (ASS POUR LE)
- INTÉGRATION 01
- RACING CLUB DES CHALLENGERS BRESSANS
- UFC QUE CHOISIR
- VISITE DE MALADES EN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS VMEH

## Gestion du Patrimoine bâti

### Locations de salles pour l'année 2007 (hors bureaux)

Salles	Propriétaire	Familles	Ass régulières	Ass occasionnelles	C <sup>tres</sup> Loisirs	Services sociaux	Adm/ divers	Musiciens	Totaux	Taux occ /365j
--------	--------------	----------	----------------	--------------------	---------------------------	------------------	-------------	-----------	--------	----------------

#### Rez de chaussée immeuble

6 Pt Chèvres	HLM		363						363	99,5%
Lesage	OPAC		481						481	131,8%
Tulipes	HLM		659						659	180,5%
Challes	HLM		292						292	80,0%
<b>Sous-total</b>			<b>1 795</b>						<b>1 795</b>	<b>122,9%</b>

#### Musique

Pellafol	HLM							<b>51</b>	<b>51</b>	<b>14,0%</b>
----------	-----	--	--	--	--	--	--	-----------	-----------	--------------

#### Salles quartier

Alagnier	Ville	85	75	23		3	7	14	207	56,7%
Bellet	Ville	81	156	25			12		274	75,0%
Blériot	HLM									
Clément	Ville	14	369	7			2	69	461	126,3%
Daudet	Ville	50	275	20			4	22	371	101,6%
Dîmes	HLM	30	184	29			32		275	75,3%
Magenta	HLM	9	148	6		2	2		167	45,7%
Peloux	Ville	43	63	8		85	1		200	54,8%
Pressoir	HLM	4	9	5		186	13		217	59,4%
Saint Roch	HLM	25	126	18			5	3	177	48,5%
Saint Vincent	HLM	1	132	3					136	37,3%
Terre des Fleurs	Ville	54	271	14		22	2		363	99,5%
<b>Sous-total</b>		<b>396</b>	<b>1 808</b>	<b>158</b>		<b>298</b>	<b>80</b>	<b>108</b>	<b>2 848</b>	<b>70,9%</b>

#### Salles Maison de la Vie Associative

*Pas louées le dimanche, ni les jours fériés*

*Base 308 jours*

1.3	Ville		225	7			50		282	91,6%
0.2	Ville		138	21			148		307	99,7%
0.3	Ville		124	20			132		276	89,6%
0.4	Ville		181	105			107		393	127,6%
0.11	Ville		355	22			14		391	126,9%
1.21	Ville		161	5			115		281	91,2%
<b>Sous-total</b>			<b>1 184</b>	<b>180</b>			<b>566</b>		<b>1 930</b>	<b>104,4%</b>

#### Salles Maison des Syndicats

0.25	Ville		67	20			152		239	65,6%
0.23	Ville		66	77			196		339	92,9%
<b>Sous-total</b>			<b>133</b>	<b>97</b>			<b>348</b>		<b>578</b>	<b>79,2%</b>

<b>Totaux.....</b>		<b>396</b>	<b>4 920</b>	<b>435</b>		<b>298</b>	<b>994</b>	<b>159</b>	<b>7 202</b>	<b>86,3%</b>
--------------------	--	------------	--------------	------------	--	------------	------------	------------	--------------	--------------

## Evolution des utilisations de salles sur 6 ans - Tous locaux -

	Année 2007	Année 2006	Année 2005	Année 2004	Année 2003	Année 2002
Salles de quartier	2 848	2 787	3 006	3 062	3 273	3 565
Pied d'immeuble	1 795	1 562	1 103	990	1 167	1 102
Albert Camus	0	0	0	0	47	110
MVA et Syndicats	2 508	2 293	2 024	1 829	1 972	2 005
Musique	51	60	71	112	412	453
<b>TOTAL</b>	<b>7 202</b>	<b>6 702</b>	<b>6 204</b>	<b>5 993</b>	<b>6 871</b>	<b>7 235</b>

Sur total Plus 500  
 Plus 7,5%  
 Pied d'immeuble Plus 14,9% (affectations permanentes)

## Evolution sur 6 ans salles de quartier

	Année 2007	Année 2006	Année 2005	Année 2004	Année 2003	Année 2002
Alagnier	207	174	168	160	158	160
Bellet	274	240	251	248	335	250
Blériot	0	267	540	481	366	297
Clément	461	476	407	429	391	442
Daudet	371	127	104	131	171	450
Dîmes	275	233	162	115	99	100
Magenta	167	107	145	119	106	91
Peloux	200	183	213	239	237	258
Pressoir	217	243	236	226	222	213
Saint Roch	177	174	146	183	202	192
St Vincent	136	148	190	177	188	158
Terre des Fleurs	363	415	444	554	798	954
<b>TOTAL</b>	<b>2 848</b>	<b>2 787</b>	<b>3 006</b>	<b>3 062</b>	<b>3 273</b>	<b>3 565</b>

Plus 2,2%

## Evolution sur 6 ans salles de réunion

	Année 2007	Année 2006	Année 2005	Année 2004	Année 2003	Année 2002
MVA						
Salle 1.3	282	327	293	301	336	353
Salle 0.2	307	260	225	206	232	240
Salle 0.3	276	225	184	136	187	168
Salle 0.4	393	340	314	275	314	277
Salle 0.11	391	419	342	278	283	247
Salle 1.21	281	238	158	126	112	198
<b>Sous total</b>	<b>1 930</b>	<b>1 809</b>	<b>1 516</b>	<b>1 322</b>	<b>1 464</b>	<b>1 483</b>
Syndicats						
Salle 0.25	239	167	208	185	215	244
Salle 0.23	339	317	300	322	293	278
Sous total	578	484	508	507	508	522
<b>TOTAL</b>	<b>2 508</b>	<b>2 293</b>	<b>2 024</b>	<b>1 829</b>	<b>1 972</b>	<b>2 005</b>

MVA Plus 6,7%  
 Syndicats Plus 19,4%  
 TOTAL Plus 9,4%

**Pourcentage par types d'utilisateurs et évolution sur 6 ans, ensemble des locaux (hors bureaux)**

	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Familles	5,50%	5,20%	6,20%	6,70%	5,20%	5,00%
Associations régulières	68,30%	69,60%	62,60%	54,50%	48,70%	41,00%
Associations occasionnelles	6,00%	6,30%	8,80%	7,90%	6,80%	7,00%
Centres de loisirs/Sces sociaux	4,20%	4,80%	6,90%	14,20%	13,90%	19,00%
Administrations/divers	13,80%	11,40%	13,20%	12,90%	17,50%	20,00%
Musiciens/comédiens/danseurs	2,20%	2,70%	2,30%	3,70%	7,90%	8,00%

**Evolution en nombres d'utilisations par types d'utilisateurs sur tous locaux**

	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Familles	396	350	383	399	355	359
Associations régulières	4 920	4 666	3 884	3 270	3 347	2 959
Associations occasionnelles	435	421	548	473	468	484
Centres de loisirs/Sces sociaux	298	321	426	854	953	1 384
Administrations/divers	994	763	818	772	1 203	1 449
Musiciens/comédiens/danseurs	159	181	145	225	545	600
<b>Totaux</b>	<b>7 202</b>	<b>6 702</b>	<b>6 204</b>	<b>5 993</b>	<b>6 871</b>	<b>7 235</b>

**Nombre d'utilisateurs**

	Fam/ Indiv	Asso	Syndicats	Adm/ Mairie	Autres	TOTAL	Moyen- ne utilis
Salles de quartier	299	119	7	17	19	461	6,2
Pied d'immeuble		5				5	359
MVA		129	15	1	16	161	12
Syndicats		70	10	7	16	103	5,6
Musique	4	2				6	8,5
<b>TOTAL</b>	<b>303</b>	<b>325</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>51</b>	<b>736</b>	<b>9,8</b>

**PERSONNEL :** (Coordination Martine Mudry)

**Accueil :** Marie-Claude Rozier, Lucie Tournier, Christian Lamberet, Rosa Bouarouk jusqu'en juillet 2007 et, depuis septembre 2007, Yassine Bouguettouch.

**Entretien :** Etienne Guigon, Vincent Rollet.

**Ménage :** Chantal Bertin jusqu'en avril 2007, Nadia M'Barki, Isabelle Sanlaville, Hadhoum Deginni, Mina El Mensouri, Fatima Marma à partir d'avril 2007 + vacataires.

**COMMENTAIRES :**

**Cadre de gestion**

La gestion des locaux collectifs se fait, pour les locaux appartenant à la Ville de Bourg-en-Bresse, dans le cadre d'une Délégation de Service Public qui arrivera à échéance le 31/12/2008 et pour les locaux appartenant à Bourg Habitat et à l'OPAC dans le cadre d'une convention simple.

La totalité des surfaces gérées représente environ 6500 m<sup>2</sup> (salles de quartier, salles en pied d'immeuble, Maison de la Vie Associative, Maison des Syndicats, Immeuble Chambard, Pellafol).

Les Syndicats devraient déménager dans les locaux réhabilités de l'ancienne caserne des pompiers début juin 2008 tandis que les associations hébergées dans l'Immeuble Chambard devraient être relogées fin 2008 ou début 2009.

Sous réserve de l'attribution de la prochaine DSP, nous devrions garder ces locaux en gestion.

3 nouvelles salles de réunion devraient être à disposition des syndicats. En attendant la construction d'une nouvelle salle de réunion d'une jauge de 200 places, les salles du rez-de-chaussée de la Maison des Syndicats seront toujours louées, l'étage étant condamné.

A noter que nous avons équipé l'ensemble de la Maison de la Vie Associative en WiFi.

Nous avons été associés par la Ville aux réflexions sur les besoins de la nouvelle salle Blériot qui devrait ouvrir en 2009.

#### • **Données 2007**

Pour l'année 2007, on constate une très forte augmentation des utilisations sur l'ensemble des locaux (sauf Pellafol) et tout particulièrement sur les salles de réunions utilisées de façon très régulière pour des stages (récupération de points du permis de conduire, aide aux demandeurs d'emploi, etc...).

Pour remédier aux besoins en locaux plus pérennes, les petites salles en pied d'immeuble, non-utilisées par les familles, ont été affectées à une ou plusieurs associations.

Les utilisations de salles de quartier ont également augmenté, dans une moindre mesure, et ceci malgré une salle en moins (salle Blériot). On constate notamment une augmentation des utilisations des 2 salles présentant un environnement paysager (Alagnier et Bellet) pour les manifestations festives, ainsi que de la salle Daudet (grande capacité, plus repli d'une partie des activités de la Gymnastique volontaire qui avaient lieu dans la salle Blériot).

Le retrait de la salle Terre des Fleurs de la DSP en avril 2008 risque de nous poser problème pour répondre aux demandes.

En ce qui concerne les types d'utilisateurs, on note la disparition des utilisations par les centres de loisirs qui bénéficient aujourd'hui de locaux affectés que nous ne gérons plus et une baisse constante des utilisations du Pellafol, les musiciens pouvant bénéficier des locaux de La Tannerie.

Tous les autres types d'utilisation sont en augmentation.

On constate une forte fidélisation des utilisateurs.

Hors petites salles en pied d'immeubles qui, par leurs quasi affectations fausseraient les résultats, la moyenne des utilisations annuelles par association est de 10.

Cette tendance est encore plus nette pour les administrations et autres organismes pour qui la moyenne des utilisations annuelles est de 17.

48 utilisateurs cumulent plus de 100 heures de réservation chacun et 27 utilisateurs plus de 50 réservations.

Notons enfin que le type de locaux que nous gérons ne nous permet pas de répondre aux demandes des associations de théâtre pour leurs répétitions ou créations.

#### • **Besoins**

Ceci confirme l'analyse que nous faisons des besoins insuffisamment couverts :

- bureaux pour utilisations régulières (associations avec un salarié, souvent à temps partiel, mais ayant besoin de laisser sur place matériel et documents),
- salles de réunion pour activités de type "stages",
- salle de réunion de grande capacité (200 à 300 places),
- réelle salle des fêtes équipée et de grande capacité,
- locaux spécifiques pour les troupes de théâtre.

## MAINTENANCE ET MÉNAGE

**2 725 heures d'entretien et de travaux et 5 761 heures de ménage** ont été effectuées sur l'ensemble des locaux. Plusieurs bureaux ont été rénovés au début de l'année, et les salles de réunion 0.2 et 0.3 ainsi que le couloir au cours de l'été. Le service de maintenance a également rénové et aménagé en fin d'année la salle du Point Doc et les bureaux attenants.

<b>Entretien et Ménage</b>	<b>Nb en 2006</b>	<b>Nb en 2007</b>
<b><i>Nombre total d'heures d'entretien</i></b>		
MVA + Chambard + Syndicats	717	1 483
Salles de quartier	1 210	289
Autres locaux	95	126
Autres travaux et divers	854	827
	<b>2 875</b>	<b>2 725</b>
<b><i>Nombre total d'heures de Ménage</i></b>		
MVA + Chambard + Syndicats	2 730	2 854
Salles de quartier	2 703	2 624
Autres locaux	310	283
	<b>5 744</b>	<b>5 761</b>

## ACCUEIL

En septembre 2007, les horaires d'ouverture de la Maison de la Vie Associative ont été modifiés pour répondre plus largement aux besoins du public et des associations, notamment celles qui disposent d'un bureau dans nos locaux ; ils sont désormais les suivants :

- lundi : de 9 h à 19 h,
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9 h à 21 h,
- samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

En 2007, les missions du service étaient les suivantes :

- accueil et information des usagers et des visiteurs sur les services, les associations, les réunions,
- réservation des salles, tenue des plannings, remise et récupération des clés, gestion des factures et des cautions de salles (la gestion des salles et la facturation sont informatisées depuis l'année 1999),
- classement et archivage des courriers, réservations, plannings et autres documents dans les dossiers des associations,
- tenue des statistiques concernant les utilisations des salles et les temps passés par les services Maintenance et Ménage,
- état des lieux des salles de quartier, élaboration du planning des équipes de ménage, liaison avec le service entretien,
- réception et orientation des appels téléphoniques de l'association,
- tri et distribution du courrier pour les 206 associations ayant une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative, ainsi que pour l'AGLCA et enregistrement du courrier à l'arrivée concernant cette dernière,
- suivi des boîtes aux lettres et relances pour les boîtes « dormantes »,

- tenue de la caisse et du livre de caisse,
- gestion de la télécopie,
- jusqu'en juillet 2007, surveillance du fonctionnement du service Reprographie après 19 h et le samedi après-midi ;

*Jusqu'à la fin de l'année 2007 (Ces activités ont ensuite été prises en charge par le Point Doc) :*

- gestion de la machine à affranchir,
- mise à disposition de l'outil Internet, avec :
  - une permanence bihebdomadaire réservée aux associations,
  - la possibilité d'envoyer du courrier électronique à partir d'un support informatique,
  - la réception de courriers électroniques pour les associations disposant d'une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative,
- gestion des informations affichées sur le panneau réservé aux associations dans le hall d'entrée de la Maison de la Vie Associative, malgré l'exiguïté du panneau, et de celles déposées sur les différents présentoirs.

**DEVELOPPEMENT  
DE LA VIE ASSOCIATIVE**

## **PERSONNEL :**

*Marie Rouxel, Marie-Pierre Bérut, Tony Bureau, Mina El Aouni, Sylvie Gallet (depuis septembre 2007).*

*Ponctuellement : Bruno Hérail, Cécilia Marchand, Romain Raffini, Yannick Margerand, Gisèle Ponceblanc.*

## **POINT D'APPUI**

Il s'agit d'un service de conseils individualisés gratuits pour les associations sur toutes les questions concernant leur fonctionnement.

### **Evolution du nombre d'actes depuis 2000**

<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>
322	404	407	502	794	723	684	750

750 demandes ont été traitées en 2007, soit une augmentation de 10% par rapport à 2006, malgré l'arrêt de l'activité d'appui pour les projets en vidéo et la réorientation d'un certain nombre de demandes vers le DLA.

37% sont des premières demandes (contre 48% l'an dernier). La part des associations déjà utilisatrices du service augmente, qu'il s'agisse du suivi des associations vues en formation ou d'associations pour qui nous sommes devenus l'interlocuteur de référence en cas de problème.

Le service est de mieux en mieux identifié.

En cas de première demande, l'orientation se fait principalement par les services de la Préfecture et des Sous-Préfectures et d'autres services de l'Etat (46%), par une communication de l'AGLCA ou la fréquentation d'autres services de la Maison de la Vie Associative (19%), par d'autres usagers (10%) par Internet (11%), par les mairies (6%).

### **Secteur d'intervention**

Culture	42,5
Loisirs	15,2
Sports	10,1
Social	7,8
Enfance Jeunesse/Educ Pop	6
Défense d'intérêts	4,2
Cantines scolaires	4,1
Santé	4,1
Tourisme	3,7
Insertion sociale/Intégration	3,5
Humanitaire	2,9
Economie	2,6
Environnement	2,1
Autres	13

Les associations culturelles, notamment petites et non fédérées, sont très largement les plus nombreuses à nous solliciter.

*Plusieurs réponses possibles*

## **Origine géographique des demandeurs**

Ville de Bourg-en-Bresse : 19%

Autres communes du CDRA : 15,1% (10% en 2006)

**Bourg + CDRA : 34,1%**

Autres communes de l'Ain : 53, 3%

Région Rhône-Alpes : 3,2%

Autre région : 3,1%

Non précisé : 6,3%

L'information faite auprès des communes du CDRA commence à porter ses fruits puisque l'orientation se fait mieux par les mairies (5% au lieu de 1% en 2006) et que les associations du CDRA sont plus nombreuses à nous solliciter.

## **Cadre du contact**

Téléphone : 66,8%

RV : 18%

Permanence sans RV : 5%

Ecrit : 9%

La part des questions posées par email augmente.

## **Moyenne du temps passé par demande**

10% des demandes nécessitent moins de 10'

55% des demandes nécessitent de 10 à 30'

19% des demandes nécessitent de 30 à 60'

9% nécessitent de 60 à 75'

7% nécessitent plus de 75'

1 374 types de besoins abordés pour 2 496 items

## **Types de besoins**

Gestion des ressources humaines 26%

Vie statutaire 21,5%

Divers juridique et administratif 10%

Projet 8,2%

Fiscalité 6,8%

Recherche financements 6,3%

Activité économique 5,8%

Organisation de manifestations 4,2%

Compta/gestion 4%

Partenariat 3,9%

Autres 3%

Ce sont toujours les questions liées à l'emploi qui sont les plus nombreuses : embauche, contrat de travail, statuts et conventions collectives, intermittents du spectacle.

Viennent ensuite les questions statutaires : rédaction ou modification, interprétation, instances...

La part des questions liées à un projet intégrant de la création d'emploi est en baisse car les demandeurs sont plus directement orientés vers le DLA.

Cette connaissance en direct des problèmes rencontrés par les associations nous permet d'affiner notre proposition de formation. Toutefois, on constate que les responsables associatifs préfèrent une réponse individualisée à certaines questions, notamment en termes de droit du travail.

## **FORMATIONS DES BÉNÉVOLES**

Ces formations sont financées par la Région Rhône-Alpes et proposées dans le cadre du calendrier de formation des bénévoles du RAIA. Certains stages (fonctionnement de l'association) sont sous-traités par un intervenant de Ain Profession Sport et Culture.

### **Connaissances de base sur le fonctionnement des associations**

8 stages ont réuni 133 participants à St Etienne sur Reyssouze, Chalamont, Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Hauteville-Lompnes, Gex, Thoissey, Belley.

### **Pour approfondir certaines thématiques associatives**

Seul le stage sur la responsabilité des dirigeants a été maintenu malgré le peu d'inscrits.

La plupart de ces stages étant proposés sur Bourg-en-Bresse, on constate que les responsables associatifs préfèrent solliciter directement le Point d'Appui pour avoir une réponse personnalisée.

Ce constat nous a amenés à revoir les thématiques et à proposer ces formations de façon décentralisée.

### **Formations « à la demande »**

**Cadre réglementaire, social et fiscal du spectacle vivant**, à Montluel avec les membres de l'association **Medit'1 Son**.

**Dons, mécénat, parrainage** à la demande de l'association **Patrimoine des Pays de l'Ain**

**Au total : 11 modules de formation – 193 participants représentant 104 associations et une collectivité locale.**

### **Suivi individualisé**

**61** associations ayant suivi un stage nous ont sollicités en suivi de janvier 2007 au 15 juillet 2007, représentant 46 heures d'intervention.

### **Autres stages**

Nous répondons ponctuellement à des demandes de formation. En 2007 :

- ADDIM de l'Ain : cadre réglementaire social et fiscal du spectacle vivant (15 participants),
- Maison des Associations de Grenoble : le fonctionnement des instances (une cinquantaine de participants),
- Brise Glace Annecy : cadre réglementaire social et fiscal du spectacle vivant (15 participants),
- Lauréats Tremplins En avant scène du Collectif Cultures Actuelles 01: connaissances de base du cadre réglementaire du spectacle vivant (une trentaine de participants).

## **ACTIONS DANS LE CADRE DU RAIA**

Nous avons été chargés de la mise en oeuvre des actions décidées collectivement dans le cadre du RAIA :

- Edition à 4 000 exemplaires du **calendrier des formations** des bénévoles et du Guide des aides aux bénévoles de l'Ain.
- Edition à 3 000 exemplaires du **Guide Pratique de l'association de l'Ain**. Réalisation des pages départementales et gestion de la diffusion et des stocks,
- Organisation du **Forum d'Attignat sur l'utilité sociale des associations** le 24 novembre. Ce premier forum, animé par Henri Busnel, Délégué national du Réseau National des Maisons des Associations a réuni 150 participants autour de la question de l'évaluation de l'utilité sociale des activités associatives.

## **FICHES RECTO-VERSO**

Ces fiches pratiques, co-réalisées avec Ain Profession Sport et Culture, sont diffusées à l'ensemble des associations du fichier ainsi qu'aux associations adhérentes à Ain Profession Sport et Culture.

Cette année, ont été traités les thèmes suivants :

- le volontariat associatif,
- le contrat d'engagement éducatif,
- le journal interne,
- les ventes au déballage.

## **FICHIERS DES ASSOCIATIONS**

Nous initions et tenons à jour un fichier des associations des 77 communes du CDRA du bassin de vie de Bourg-en-Bresse sous 2 formes :

- Un fichier informatique interne global qui comprend à ce jour 2 345 associations dont 997 nous ont transmis des informations divulguables depuis moins de 3 ans ; parmi celles-ci, on recense par familles d'activités :

Anciens combattants	12
Animaux	8
Communication	13
Culturel	188
Défense d'intérêts	40
Economie/Emploi	48
Enseignement/Formation	56
Environnement	10
Tech/Recherches	14
Loisirs/Vacances	127
Religion/Culte	15
Politique	10
Santé	67
Social/Humanitaire	101
Sports	201
Professions	30
Vie quotidienne	48
Service aux associations	9

Ce fichier est en pleine expansion car nous avons sollicité l'ensemble des 77 communes du CDRA. Pour l'instant, un grand nombre d'associations des communes rurales ne nous ont pas encore transmis les informations permettant une divulgation, ce qui explique l'écart entre le chiffre global et le chiffre "public".

- Un fichier public accessible sur la borne interactive et sur le site Internet de l'AGLCA qui comprend à ce jour 923 associations. Chaque association dispose d'une page écran pour présenter ses coordonnées et activités. Elle peut aussi être référencée dans le calendrier des manifestations. Ce fichier est en lien sur le site de la Ville de Bourg pour la rubrique "associations".

## **REVUE BOURG ASSOCIATIONS**

Cette revue trimestrielle existe depuis 1990. Elle est envoyée gratuitement à l'ensemble des associations de notre fichier. Outre des informations sur les activités des associations locales, elle traite de questions transversales à toutes les associations, présente l'actualité de la Maison de la Vie Associative et participe, par son envoi, à la mise à jour de notre fichier.

## **SITE INTERNET [www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)**

Mis à jour régulièrement, on y trouve :

- une information sur les services proposés par l'AGLCA et les contacts,
- un fichier des associations et un calendrier des manifestations associatives locales,
- une foire aux questions,
- une rubrique actualités,
- des documents à télécharger : Fiches Recto-Verso, Bourg Associations,
- de nombreux liens sur la vie associative, etc...

## **INITIATIVES JEUNES. ENVIE D'AGIR**

L'AGLCA est labellisée par la DDJS "Point d'Appui - Envie d'Agir" pour conseiller et accompagner les jeunes porteurs de projets dans le cadre des dispositifs "Envie d'Agir" que sont le Printemps des Initiatives et Défi Jeunes.

## **MISE EN PLACE DU POINT DOC**

La réduction de l'activité du service reprographie a libéré un espace important que nous avons décidé de réaménager pour en faire un véritable point de documentation et de services aux associations (Internet, timbrage) ainsi qu'un espace de convivialité pour les personnes fréquentant la Maison de la Vie Associative. Cela a également nécessité un reclassement et une formation du personnel pour ce nouveau service qui est entré en fonction en janvier 2008. Il est actuellement en cours de structuration.

## **LES P'TITS DÉJ' DES PRÉSIDENTS**

Le travail réalisé sur le projet de l'AGLCA a mis en avant la nécessité de se rapprocher au plus près des associations utilisatrices des services. Par ailleurs, de nombreuses enquêtes montrent le besoin et le souhait des responsables associatifs de pouvoir se rencontrer plus régulièrement pour échanger sur leurs projets.

Nous avons décidé de proposer une nouvelle forme de rencontre des responsables associatifs, "Les p'tits déj des Présidents". Il s'agit de se retrouver, de façon conviviale autour du café et des croissants, un samedi matin par trimestre, pour échanger autour d'un thème pouvant concerner un grand nombre d'associations. Ponctuellement, il peut être fait appel à un intervenant extérieur pour répondre aux questions des participants.

La première rencontre a eu lieu le 1er décembre pour débattre de ce que pouvaient attendre les associations des échéances électorales.

## **PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES**

### **Village Associatif**

Nous avons assuré le tutorat des 4 étudiants en Licence Professionnelle Management des Associations qui ont organisé le deuxième Village Associatif sous le Marché couvert de Bourg le 1er avril 2007. Cette manifestation, où nous avons également tenu un stand et présenté l'exposition "Paroles de Bénévoles", a regroupé une cinquantaine d'associations. Elle a confirmé le souhait de nombreuses associations bourgiennes de renouer avec l'organisation d'une manifestation inter-associative.

### **Forum du Bénévolat organisé par le Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain - CBPA**

L'AGLCA était présente sur un stand mais aussi avec la borne interactive et l'exposition “Paroles de Bénévoles”.

### **Accueil des nouveaux habitants**

Co-animation d'un stand avec le Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain.

### **Forum pour l'Emploi de l'ANPE au Parc des Expositions :**

Tenue d'un stand et information du public avec le DLA.

## Dispositif local d'accompagnement

### PERSONNEL :

*Lise Rafal (elle sera remplacée en mars 2008 par Sylvain Rigaud).*

L'AGLCA gère depuis 2003 le Dispositif Local d'Accompagnement du département de l'Ain. Ce dispositif, co-financé par la DDTEFP, la Caisse des Dépôts et Consignations et le FSE, a pour objectif d'apporter un appui personnalisé aux associations d'utilité sociale souhaitant créer ou pérenniser des emplois. Le DLA reçoit les associations, réalise un diagnostic et un cahier des charges sur les besoins en accompagnement et sollicite, par appels d'offres, des cabinets conseils spécialisés. Il assure également le suivi de cet accompagnement et, souvent, un post-accompagnement.

Le DLA travaille sous la responsabilité d'un **Comité de pilotage** composé des financeurs, de la DDJSVA, d'un représentant du CDRA de Bourg-en-Bresse et d'un représentant de la CPCA Rhône-Alpes (Conférence Permanente des Coordinations Associatives).

Le Conseil Général, sollicité, n'a, pour l'instant, pas donné suite à nos demandes.

Les dossiers sont examinés par un **Comité d'Appui** comprenant les coordinatrices emploi-formation de la DDTEFP, un représentant de la DDJSVA, et des représentants de structures d'appui du département : FTIAE, CDOS, Ain Profession Sport et Culture, l'ADDIM de l'Ain et Appeti.

Le DLA est convié aux réunions du CDIAE et travaille en lien avec le FTIAE.

Le partenariat se poursuit avec l'**Agence de Développement Economique à St Genis Pouilly** qui continue de nous accueillir :

- par la mise en place de permanences régulières mensuelles dans les locaux de l'Agence ou pour des rendez-vous ponctuels à la demande,
- par la mise en place d'une permanence mensuelle à Bellegarde dans les futurs locaux de la Maison de l'Emploi prévue sur ce territoire (en cours de mise en oeuvre).

Le DLA participe régulièrement **aux réunions de coordination des techniciens Créations entreprises** et activités, du Bassin de Bourg-en-Bresse, organisées par CAP3B, et parle ainsi régulièrement des aspects de l'Economie Sociale et Solidaire toujours trop méconnus.

D'autres acteurs de ce secteur sont également présents, comme le FTIAE (Fonds France Active, le réseau des Scop et les deux nouvelles coopératives d'activité Ain Geste d'Avenir et Axalp'ain).

Il est à noter la **participation du DLA et de l'AGLCA au salon** de la création d'entreprises et d'activités **dans le cadre de la semaine du Forum pour l'emploi** organisé par l'ANPE et CAP 3B, en collaboration avec les réseaux des accompagnateurs et organismes de financement de la création d'entreprises et d'activités.

Il était prévu de mettre en oeuvre un salon du financement en direction du secteur associatif cette année. Ce projet a été repoussé en 2008.

Le point faible du dispositif reste le partenariat avec les différentes collectivités territoriales, notamment le Conseil Général. Un effort devra être fait en 2008 pour mieux faire connaître et reconnaître ce dispositif auprès de ces potentiels partenaires.

## **Activité d'accompagnement**

Le DLA01, sur l'année 2007, a accueilli **60 associations** ou porteurs de projets associatifs concernés par la problématique de l'emploi au sein de leur structure qui ont été reçus en entretien individuel auxquels il convient d'ajouter les associations ayant bénéficié d'un accompagnement individuel, **soit 81 associations en global.**

Ce chiffre ne prend pas en compte les informations par téléphone.

\* **27 associations** ont fait l'objet d'un **diagnostic pré-accompagnement et 14 d'un suivi post-accompagnement.**

\* **19 associations** ont bénéficié d'un accompagnement **individuel pour 22 ingénieries (dont 3 suivis post-accompagnement).**

\* **106 associations** ont bénéficié d'un accompagnement **collectif.**

Il est à noter qu'en plus des 106 associations qui ont bénéficié d'un accompagnement collectif, **20 associations ont participé à une demi-journée d'information** sur les dispositifs de formation continue, animée en collaboration avec UNIFORMATION - Delphine ZURRO - pour la partie plan de formation, période de professionnalisation, contrat de professionnalisation, CIF, DIF, la partie VAE et bilan de compétences ayant été animée par le CIBC de Bourg-en-Bresse.

**132** journées d'accompagnement sont engagées sur l'année 2007 se répartissant en :

\* **102 Journées individuelles**

\* **20 journées collectives** (7,5 journées pour l'accompagnement concernant la convention collective du sport, 2 journées pour le Lec et l'école de langues, 7,5 journées pour la partie individuelle de l'accompagnement collectif, et 3 journées sur le thème de l'ancrage territorial).

## ***Quelques chiffres complémentaires :***

**Durée moyenne** d'un accompagnement individuel sur 2007 : **4,63 j** avec un minimum de 1 journée et un maximum de 11 journées.

**Coût moyen** d'une journée d'accompagnement **individuel** sur 2007 : **895 euros.**

**Coût moyen** d'une journée d'accompagnement **collectif** sur 2007 : **600 euros.**

Ce coût plus faible prend en compte les réunions d'information sur la convention collective du sport, qui est sur une base différente d'un accompagnement classique.

**Soit 149 postes consolidés**

**4 créations de poste réalisées**

**5 projets de création prévus pour début 2008**

## **Le partenariat avec les prestataires :**

Le cercle des prestataires référencés s'élargit régulièrement, en lien avec les autres DLA de la Région Rhône Alpes, et en fonction des besoins spécifiques nécessaires à chaque accompagnement. Ce référencement se fait au travers de rencontres avec les nouveaux prestataires, préalable à tout nouveau travail en commun.

Cette année, 6 nouveaux prestataires ont été rencontrés, dont 4 ont travaillé avec le DLA. Une dizaine a été référencée par un système de fiches.

Le DLA travaille avec un portefeuille de 20 prestataires réguliers, sur une cinquantaine de recensés.

# **Etude pour un Pôle Ressource Départemental à la vie associative**

## **PERSONNEL :**

*Delphine Courty jusqu'en juillet 2007, puis Delphine Bernard.*

## **I. Rappel de la démarche :**

Engagée en mars 2006 et portée par l'AGLCA, l'étude-diagnostic pour la mise en place d'un pôle départemental de ressource à la vie associative se poursuit et ceci jusqu'en mars 2009. Associant plusieurs acteurs majeurs de la vie associative dans l'Ain (DDJS, fédérations, CEUBA...), le projet vise deux objectifs principaux :

- Offrir aux acteurs associatifs de l'Ain une réponse adéquate, cohérente et la plus complète possible à leurs besoins en formation, accompagnement et à d'éventuels besoins non repérés actuellement.
- Chercher des réponses et modalités d'organisation adaptables, pour tout ou partie, sur d'autres territoires de la région.

## **II. Avancement du projet :**

Après une première phase d'état des lieux en 2006, l'année 2007 a été consacrée à ***l'identification des besoins des associations.***

Pour cela, le choix a été fait d'aller à la rencontre des acteurs associatifs, dans tout le département de l'Ain, avec la réalisation de 22 réunions.

***Elles ont concerné 145 associations et 168 bénévoles et salariés associatifs*** venus échanger sur plusieurs sujets :

- leur connaissance des dispositifs existants de soutien à la vie associative,
- les dynamiques locales et associatives de leur secteur,
- les capacités de mobilisation des associations,
- leurs besoins, notamment en matière d'appui, de conseil, d'accompagnement, de formation...

Parmi ces acteurs, ***121 ont été ensuite enquêtés individuellement par téléphone*** afin de pouvoir préciser et hiérarchiser les besoins exprimés.

### **Profil des associations rencontrées :**

Les associations interrogées oeuvrent en majorité dans l'art (22,2%), le sport (12,6%) et le secteur social/caritatif (17,3%).

Les  $\frac{3}{4}$  sont adhérentes à un réseau ou à une fédération.

Ces rencontres ont concerné principalement des associations de petites tailles (29,8% avec moins de 50 adhérents), avec de petits budgets (66,8% avec moins de 50 000 €).

Toutefois, 52,1% des associations assument des fonctions d'employeurs, pour moins de 5 Equivalents Temps Pleins par association pour le plupart (66,1%).

Les associations employeurs sont toutefois de taille plus importante que la moyenne des associations enquêtées, à la fois en nombre d'adhérents et en budget. En effet, plus de 42% des associations employeurs ont un budget annuel de plus de 100 000 €.

*Malgré la difficulté à joindre l'ensemble des associations et notamment les plus petites et les plus isolées, ces rencontres et enquêtes montrent toutefois que des besoins importants existent pour des associations de taille modeste, ceci étant encore plus vrai lorsqu'elles emploient un premier salarié.*

### **Besoins exprimés par les associations et enjeux liés à la création d'un pôle ressource :**

Les associations expriment des besoins à plusieurs niveaux :

#### ***1. En matière d'information, d'appui, d'accompagnement et de formation :***

Les bénévoles et salariés associatifs attendent d'un pôle ressource qu'il réponde à des questions transversales et généralistes.

Plusieurs thèmes sont récurrents : le bénévolat, la recherche de financement, l'emploi, la connaissance de base sur les associations (vie statutaire, responsabilité des dirigeants, réglementation des activités et manifestations...), la communication interne et externe de l'association, la gestion financière...

Plusieurs dispositifs et structures existent pour répondre à plusieurs de ces besoins spécifiques. Toutefois, il perdure un manque de lisibilité et de facilité d'accès à ces ressources. Le bénévole associatif est effectivement noyé dans une masse d'informations et plébiscite une clarification de l'offre. Il souhaite avoir accès à un outil ou à une source d'information centralisée afin d'avoir une réponse rapide et pointue à ses questions (téléphone, Internet...).

De plus, afin d'être accessible à l'ensemble des associations du département, un pôle ressource doit permettre de répondre à une attente de proximité et l'association doit pouvoir trouver un interlocuteur disponible pour la conseiller et l'accompagner dans le développement de ses activités.

#### ***2. En matière d'animation locale et territoriale :***

Enfin, un nouveau besoin émerge fortement et répond à une nécessité de mutualisation des compétences, des moyens humains et financiers des associations mais répond également à une attente d'une plus grande reconnaissance de la place des associations dans le développement local.

La satisfaction de ce besoin nécessite de s'appuyer sur un interlocuteur de proximité qui connaisse les associations locales et qui ait capacité de les rassembler.

### **Réponses préconisées par les associations :**

A travers des pistes d'actions proposées par les associations, une orientation se dégage quant à la forme que pourrait prendre un pôle ressource. Celui-ci pourrait en effet s'organiser à la fois à partir d'un échelon départemental, qui centralise, et d'échelons locaux, qui relayent l'information, apportent un premier niveau de réponses aux questions et/ou réorientent vers le bon interlocuteur.

Des compétences existent déjà sur le département, à Bourg-en-Bresse, mais également dans les territoires. La réussite d'un pôle ressource passerait donc par la valorisation, l'organisation de ces compétences et l'adaptation de l'offre existante.

### **III. Suite du projet :**

L'ensemble des données récoltées va faire l'objet d'une analyse fine en 2008, ce qui permettra ensuite de préciser des stratégies d'action, en partenariat avec les différents partenaires de l'étude, avant la conception concrète d'un projet départemental pour début 2009.

## **Travail en réseau/Partenariats**

L'implication de l'AGLCA dans différents réseaux de structures d'aide aux associations, que ce soit à l'échelon départemental, régional ou national est, non seulement une reconnaissance de son action et de ses compétences, mais surtout une opportunité de faire profiter les associations locales d'informations, de ressources et d'outils utiles à leur fonctionnement et à leur développement.

### **LE RÉSEAU D'ACCUEIL ET D'INFORMATION AUX ASSOCIATIONS – RAIA**

Le Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations regroupe, sous l'égide de Mme Catherine Croiset, Déléguée Départementale à la Vie Associative, une douzaine de têtes de réseaux associatifs du département de l'Ain : Addim, Ain Profession Sport et Culture, CDOS, Fédération des Oeuvres Laïques, Fédération des Centres Sociaux, Fédération des Foyers Ruraux, UDAF, AICAR, Les Francas, Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain, AGLCA et, pour 2008, l'UDMJC et Patrimoine des Pays de l'Ain.

Ce réseau départemental de structures d'aide aux associations, à notre connaissance unique en Rhône-Alpes, a proposé pour 2007 un certain nombre d'actions communes :

- Elaboration et diffusion d'un calendrier départemental des formations des bénévoles,
- Guide des aides aux associations,
- Diffusion à 3000 exemplaires du Guide Pratique de l'Association de l'Ain (Guidon),
- Forum associatif d'Attignat sur le thème de l'évaluation de l'utilité sociale des associations.

Ce travail en réseau permet :

- d'être au plus près des associations, en faisant remonter leurs besoins en formation et accompagnement et en réorientant les demandes sur la structure d'appui compétente,
- d'éviter les doublons en matière de formation des bénévoles,
- de mutualiser les compétences,
- de donner une meilleure information sur les mesures et dispositifs concernant la vie associative.

Pour 2008, un travail est initié pour mettre en oeuvre un observatoire départemental de la vie associative.

### **LA COORDINATION SAVARA**

La Coordination SAVARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes) regroupe une vingtaine de structures impliquées différemment sur le territoire de Rhône-Alpes, de par leur fonction principale, leur importance et leur domaine thématique d'intervention (MJC, Profession sport, Maison de la Vie Associative...).

Toutes les structures adhérentes à la Coordination SAVARA s'engagent sur une Charte qui précise l'esprit et les modalités de fonctionnement d'un service gratuit d'appui pour les petites associations locales.

Outre sa recherche de partenaires associatifs en capacité d'assurer ce service en différents points de Rhône-Alpes et désireuse de développer ce réseau, la Coordination SAVARA met en place :

- des actions de formation, en interne, seule ou en partenariat ; elle crée des outils visant à accroître les compétences des intervenants [outils d'évaluation, étude sur la création du 1<sup>er</sup> emploi (ass. AIRES...)] ;
- la labellisation et l'évaluation des structures adhérentes ;

- des cycles de formation des bénévoles associatifs organisés par plusieurs structures membres ;
- la professionnalisation des structures d'appui en ESS (Economie Sociale et Solidaire) par la mise en place, en partenariat, d'un cycle de formation.

Parallèlement à la formation des acteurs de l'ESS, la Coordination SAVARA travaille avec le SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de région), le CRDR (Centre Régional de Ressources du Développement Rural), le CRDSU (Centre de Ressources et d'échanges pour le Développement Social et Urbain), la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) et les Sites de proximité.

La Coordination SAVARA est représentée au sein du Comité Régional de la Vie Associative (COREVA) et au Comité technique des emplois tremplins mis en place par le Conseil Régional.

La Coordination SAVARA est financée par le Conseil Régional via une convention trisannuelle, signée en 2005 et, par des financements spécifiques liés à certaines actions (quartiers en CUCS par exemple).

L'AGLCA en assure la Présidence (René CONSTANS) et le secrétariat (Bruno HERAIL).

### **LE RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS – RNMA**

L'AGLCA est membre, depuis sa fondation, du Réseau National des Maisons des Associations. Elle en assume statutairement le secrétariat (Marie Rouxel) et est chargée, par une convention de prêt de main d'oeuvre à but non lucratif, de l'administration courante et de la comptabilité, en lien avec le Bureau et le Délégué National.

L'AGLCA est également correspondant du réseau pour la région Rhône-Alpes. Nous avons commencé, début 2008, à organiser des rencontres régionales regroupant adhérents et structures non adhérentes.

Nous avons également reçu des délégations du centre Associatif Boris Vian de Vénissieux et de Cogelore à Rillieux la Pape, pour un échange sur nos modes de fonctionnement.

Le RNMA regroupe à ce jour 32 Maisons d'Associations, plus les 20 maisons parisiennes, sous statut associatif ou municipal, sur l'ensemble du territoire français.

Il a un triple rôle :

- d'échange d'outils et de qualification de ses membres dans leur fonction de soutien à la vie associative locale,
- d'ingénierie et de conseil pour les collectifs d'associations ou les collectivités locales qui souhaitent mettre en oeuvre ce type de structure,
- de ressource pour une meilleure connaissance des associations et de leurs besoins.

A ce titre, l'année 2007 a été marquée par le début de la mise en place d'observatoires locaux de la vie associative, en lien avec Viviane Tchernonog, chercheur au Laboratoire Matisse du CNRS. Ces travaux ont donné lieu à un séminaire national le 12 décembre 2007 à Paris, qui a réuni 150 participants.

La rencontre de Dijon, en mai, a porté sur l'engagement des jeunes dans les associations.

Le Réseau National des Maisons des Associations bénéficie du soutien de la DIESES, de la Délégation Interministérielle à la Ville, de la Macif, de Chorum. Il travaille en collaboration avec la CPCA avec qui il a signé une convention nationale de partenariat, ainsi qu'avec le réseau France Bénévolat.

## Traitement de la paie

### **PERSONNEL :**

*Marie-Pierre Bérut, Myriam El Yabouzi.*

### **BESOINS : Réalisation des fiches de paies et établissement des charges trimestrielles et annuelles.**

Au delà de la production des documents sus-cités, les besoins des associations sont les mêmes que les années précédentes :

- Veille juridique (droit du travail et conventions collectives)
- Simulation de fiches de paies et calculs divers pour établir le « coût » d'un salarié en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes...
- Conseil juridique sur des points de droit social : embauche, modification des contrats de travail, rupture, intermittents du spectacle...
- Calculs particuliers : chèque vacances, maladie, rupture du contrat de travail...
- Production de documents divers :
  - \* Journal de paie,
  - \* Attestations « allègement Fillon »,
  - \* Charges mensuelles,
  - \* Attestations de fin de contrat ( Assedic, solde de tout compte, certificat de travail).

Cette liste n'est pas exhaustive.

### **DONNÉES 2007 :**

La moyenne d'associations utilisatrices en 2007 du service paies est de 65 (moyenne de 66 associations en 2006).

On remarque qu'il n'y a pas de grandes disparités entre les mois de l'année, les entrées compensant les départs. Une sensible augmentation du nombre d'associations de septembre à décembre (+ 8 associations). La plupart des associations sont présentes dans notre fichier depuis plusieurs années.

La moyenne mensuelle des fiches de paie réalisées sur 2007 est de 224 bulletins (248 sur 2006). La différence entre 2006 et 2007 s'explique par le départ de l'UDSP. A l'inverse du nombre d'associations plutôt constant, le nombre de paies réalisées varie d'un mois sur l'autre (ex : 184 bulletins en février, 268 bulletins en décembre).

Le nombre total de fiches de paie réalisées sur 2007 est de 2 691 paies.

En 2007, nous avons effectué des paies pour 71 associations (72 associations en 2006).

#### ***Motifs d'entrée des associations dans le service prestation paies :***

- difficultés à établir une fiche de paie (manque de connaissances de la législation sociale en évolution permanente) ;
- moyens matériels (logiciel) et humains manquants ;
- départ du bénévole qui s'en occupait ;
- création d'association.

### ***Motifs de sortie :***

- cessation de l'association,
- coût de la prestation. La mise en place du chèque emploi associatif n'a eu que peu d'incidences sur le service,
- souhait de reprendre le traitement en direct.

### **Types d'associations utilisatrices :**

Comme les années précédentes, le domaine d'activité des associations est divers (culturel, formation et enseignement, cantine, sport, syndicat, autres).

On note toutefois une prédominance des associations culturelles dans notre fichier (41 associations dont 14 associations employant des intermittents du spectacle, 10 écoles de musique, 6 centres de loisirs). Autre présence forte dans notre fichier : les offices de tourisme (6 associations) et les cantines (4 associations).

A l'inverse, peu d'associations sportives nous ont confié leurs paies en prestation.

### ***Salariés***

411 salariés ont été concernés par le traitement des fiches de paie en 2007.

Mais la moyenne de salariés sur 2007 est de 224 salariés (1 paie = 1 salarié).

Cet écart s'explique par le fait des contrats temporaires (CDD, intermittents), des entrées et sorties de personnel et/ou associations en cours d'année.

Le tableau sur la répartition des salariés selon la nature du contrat, le temps de présence fait apparaître 3 constats :

- Le volume de CDD est important. Il concerne 232 salariés soit 56% des salariés présents dans nos fichiers.
- Le travail à temps partiel concerne 224 salariés soit 55% environ de l'ensemble des contrats. Les intermittents du spectacle ne sont pas comptabilisés dans les salariés à temps partiel. (50 paies d'intermittents sur 2007).
- Le recours aux contrats aidés est peu important. La somme totale de ces contrats concerne 26 salariés. On retrouve parmi eux les contrats d'avenir (1), les contrats d'accompagnement dans l'emploi (6), les contrats adultes relais (3).

L'analyse par type de contrat fait apparaître les proportions suivantes : 75% des contrats à durée indéterminée sont à temps partiel, contre 34% pour les contrats à durée déterminée.

# **LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES**

**Reprographie/Maquette**

**Location/Prestations en Audiovisuel**

**Multimédia**

**Studio d'enregistrement**

## Reprographie/Maquette

### **PERSONNEL :**

*Jusqu'en août 2007 : Sylvie Gallet, Gisèle Ponceblanc, Yassine Bouguettouch.*

Le Service Reprographie n'a pas repris son activité le 1<sup>er</sup> septembre 2007 dans les mêmes conditions que les autres services de l'AGLCA.

En juillet 2007, le Conseil d'Administration a pris la décision de ne pas renouveler le contrat de location des photocopieurs arrivé à échéance, se basant sur les constats et préconisations du consultant.

Les mois précédents, François HALLE, du cabinet Amétys, avait conduit une étude sur les possibilités d'évolutions de ce service.

Ces dernières années, la baisse de la demande (-10%/an, la moitié moins de copies en 9 ans) rendait ce service déficitaire.

Il y a 20 ans, il avait été créé pour répondre aux besoins des associations à la recherche d'une reproduction de qualité de leurs documents alors que la technologie et le matériel étaient complexes et onéreux. C'était le seul service de reprographie existant en ville.

Depuis, la bureautique a facilité l'accès des associations et particuliers aux techniques d'impression et de reproduction de leurs documents.

De plus, des artisans et commerçants se sont installés, proposant des tarifs concurrentiels.

Le projet de l'association AGLCA n'étant pas de développer, renforcer, une activité technique et commerciale de reprographie, le Conseil d'administration a préféré y mettre fin comme, jadis, d'autres services ont été arrêtés (bibliothèque Joannès Son, animation et prévention des quartiers, service télématique...) parce que repris par d'autres opérateurs dont c'était la finalité.

Ce choix du Conseil d'Administration a permis la mise en place du centre de documentation faisant défaut à la Maison de la Vie Associative tout en gardant deux photocopieurs auxquels les associations peuvent accéder par un système de codes attribués.

Il est donc difficile d'établir une comparaison fiable des résultats du service en début d'année avec les années précédentes.

Toutefois, on peut essayer de comparer les moyennes mensuelles des 7 premiers mois et donner les premiers chiffres réalisés en fin d'année avec la nouvelle configuration.

Les mois de septembre et d'octobre ont été consacrés au redémarrage de l'activité dans ces nouvelles conditions, ce qui a nécessité un effort d'information des anciens clients.

### Moyenne mensuelle de copies sur les 5 dernières années

	2003	2004	2005	2006	2007 (sur 7 mois)
Noir et blanc	249 119	251 931	226 317	181 883	189 642
Couleur	13 474	16 334	14 973	19 785	22 793
Duplicopie	19 471	23 000	22 967	19 785	18 959
<b>TOTAL</b>	<b>282 064</b>	<b>291 265</b>	<b>264 257</b>	<b>221 453</b>	<b>231 394</b>

*6 copieurs + 1 duplicopieur*

### Moyenne mensuelle Données novembre/décembre 2007 (3 copieurs)

NB libre service	92 233
NB interne	4 492
<b>Total NB</b>	<b>96 725</b>
Couleur Libre Serv	2 430
Couleur interne	695
<b>Total couleur</b>	<b>3 125</b>
<b>TOTAL</b>	<b>99 850</b>

Les résultats de 2007 sont à prendre avec précaution puisqu'ils ne tiennent pas compte de la fermeture du mois d'août (intégrée sur les moyennes de l'année précédente).

L'activité de maquettage en PAO a été totalement arrêtée. Elle ne perdure que pour les documents internes de l'AGLCA.

Une personne est toujours disponible, du mardi au vendredi, pour assister les usagers dans leurs manipulations.

## Location/Prestations en Audiovisuel

### PERSONNEL :

*Hervé Frachet, Romain Raffini, Frédéric Gonod + techniciens vacataires*

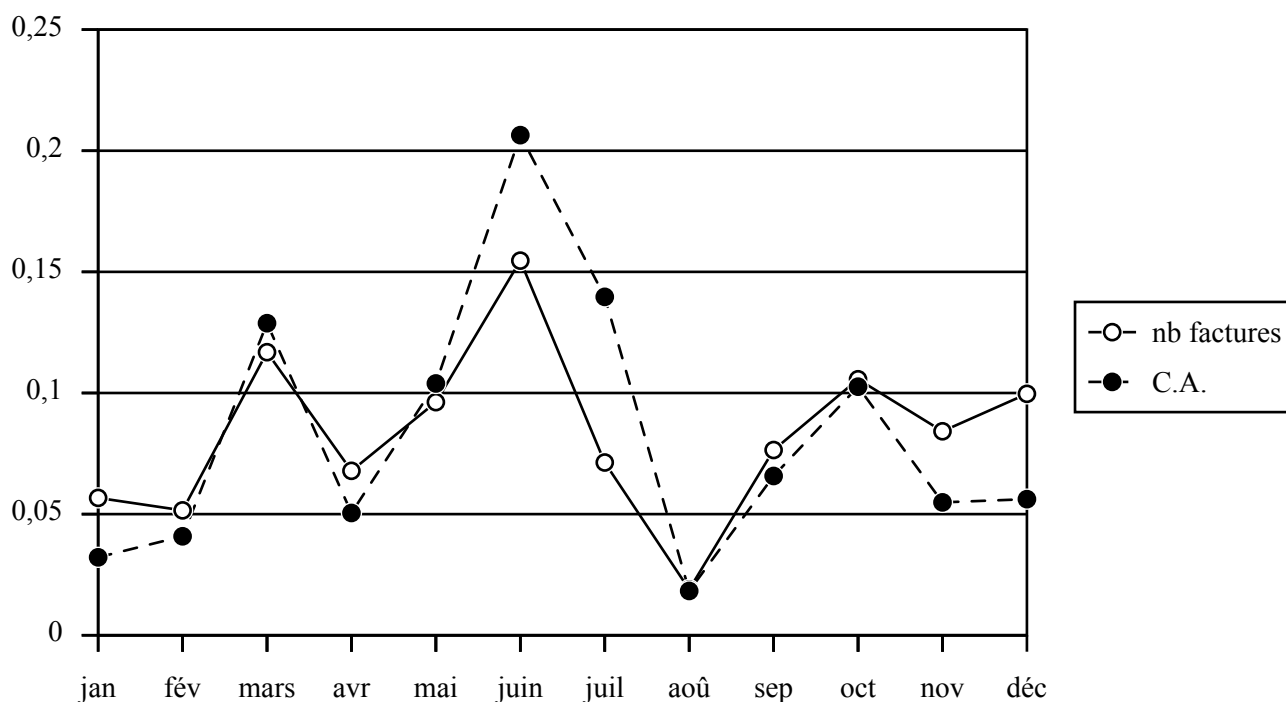
### Résultats par activité

Loc vidéo	18 658,81	10,2%	112 704,25	61,4%	Location (matériel)
Loc son	68 934,15	37,6%			
Loc extérieur	19 325,05	10,5%			
Loc divers	5 786,24	3,2%			
Copie	7 415,50	4,0%	64 919,91	35,4%	Prestation (techniciens et déplacements)
Presta aglca	18 854,13	10,3%			
Presta ext	30 087,00	16,4%			
Déplacements	8 563,28	4,7%			
Vente	4 920,17	2,7%	5 945,17	3,2%	Vente & divers
Divers	1 025,00	0,6%			
<b>TOTAUX</b>	<b>183 569,32</b>	<b>100,0%</b>	<b>183 569,32</b>	<b>100,0%</b>	

### Résultats par type d'utilisateurs

Associations locales	24 863,59	13,5%	54,2% Ass
Ass. départementales	68 132,54	37,1%	
Ass. extérieures	6 570,45	3,6%	
Administrations	48 430,52	26,4%	26,4% Adm
Entreprises	15 880,02	8,7%	19,4% Autres
Particuliers	13 357,71	7,3%	
Musiciens	6 334,48	3,5%	
<b>TOTAL</b>	<b>183 569,32</b>	<b>100,0%</b>	

### RÉPARTITION ANNUELLE (%)



## Résultats analytiques, par année

	2003	2004	2005	2006	2007	
Loc vidéo	19 823,80	18 651,74	18 206,74	19 513,78	18 658,81	
Loc son	59 037,15	61 887,82	64 955,16	57 499,62	68 934,13	
Loc extérieur	23 551,92	17 878,72	26 405,04	15 526,19	19 325,04	
Loc divers	4 508,04	4 227,11	4 458,38	4 059,78	5 786,23	Tonnelles, grilles expo, etc
Vente	1 222,01	1 892,01	522,09	6 640,23	4 652,54	Matériel neuf et occasion
Copie vidéo	4 652,48	8 006,34	8 603,75	6 390,45	7 683,11	
Presta aglca	23 797,65	23 214,67	16 610,16	20 902,25	18 854,12	
Presta ext	15 880,50	22 828,00	36 344,50	26 777,00	30 087,00	
Déplacements	4 372,99	4 777,14	5 279,29	7 304,96	8 563,28	
Divers	1 182,12	70,00	1 502,00	1 541,39	1 025,00	Transport...
<b>TOTAUX</b>	<b>158 028,66</b>	<b>163 433,55</b>	<b>182 887,11</b>	<b>166 155,65</b>	<b>183 569,26</b>	

	2003	2004	2005	2006	2007
Location	106 920,91	102 645,39	114 025,32	96 599,37	112 704,21
Vente	1 222,01	1 892,01	522,09	6 640,23	4 652,54
Prestation	48 703,62	58 826,15	66 837,70	61 374,66	65 187,51
Divers	1 182,12	70,00	1 502,00	1 541,39	1 025,00
<b>TOTAUX</b>	<b>158 028,66</b>	<b>163 433,55</b>	<b>182 887,11</b>	<b>166 155,65</b>	<b>183 569,26</b>

## Commentaires

On constate une forte hausse de l'activité par rapport à 2006 : chiffre d'affaires en augmentation de +10,5%. Cela concerne surtout la location de matériel (+ 16,7%) et notamment le matériel son (+ 19,9%). Les prestations sont également en augmentation, notamment celles faisant appel à des vacataires intermittents (lié au label prestataire de service du spectacle vivant).

Les investissements réalisés ont permis de diminuer le recours à la location de matériel extérieur pour assurer les prestations.

C'est le meilleur résultat depuis 5 ans. Cela nous ramène un peu au-dessus de l'année 2005 qui avait été une très bonne année.

Si cette activité enregistre des pics en mars et octobre, mais surtout en juin et juillet, la hausse est toutefois observable tout au long de l'année. Elle s'explique notamment par l'obtention de certains marchés auprès de la Ville de Bourg (Fête de la Musique, 20/22 de la Comédie, Jeudis du Kiosque).

On note également une petite remontée des locations grand public au comptoir et des copies vidéo.

Un sujet de préoccupation toutefois puisque près du quart du chiffre d'affaires est réalisé auprès de 5 clients et plus de 16% auprès de 2 clients. L'éventuelle défaillance d'un de ces clients pourrait mettre le service en difficulté. On constate en effet une assez grande fidélité de la clientèle et une relative difficulté à trouver de nouveaux clients. Plus de 45% du chiffre d'affaires est réalisé auprès de 21 clients.

En ce qui concerne les types de clients, la part des administrations augmente (Mairie de Bourg, Agglo, Syndicat Mixte Bourg Revermont, Mairie de Châtillon, Chambre des Métiers...).

## **Quelques prestations réalisées**

### **Festivals**

Les Temps Chauds, Musique à Flots, Ain Vit' Au Jazz, Espace d'un été (MJC de Bourg), Musicolline à Treffort, Festival de l'Homme Debout, Chapon Pointu (Ferme à Réceptacle), Printemps de Pérouges, Festival du Rire...

### **Spectacles**

En avant Scène (Collectif Cultures actuelles 01), Bourg, Reyrieux, Arbent, Bellegarde, Montrevel, Ambérieu... Choeur Influence, Conservatoire de Bourg, Résonance Contemporaine, Cuivres en Dombes, Emilie Loizeau (Jasseron), Courant d'Eire, Les Jeudis du Kiosque et les 20/22 de la Comédie (Bourg), Biziat, Châtillon, Neuville...

### **Fêtes et spectacles divers**

Secours Populaire, Carnaval de Bourg, Esperanto, Fêtes de la Musique de Bourg, Péronnas, Ambérieu, Châtillon, Fêtes de quartiers (Vennes, Croix Blanche), Marché des Fruits d'Automne, Fête de la Bière (Péronnas), Téléthon, Sélection concours chant Crédit Mutuel...

### **Divers**

Vœux (Mairie de Bourg, Agglo), présentation SCOT, inauguration Chambre des Métiers, Assemblée Générale Crédit Mutuel, Conférence et Congrès AG2R, Comité Départemental du Tourisme (Salon de la gastronomie), Accueil des Nouveaux Habitants, Forum Cap3B, Forum Associatif d'Attignat...

## **Des inquiétudes**

L'obtention fin 2006 du Label Prestataire de Services du Spectacle Vivant nous a notamment permis de faire appel, dans des conditions leur permettant de valider leurs heures pour leur statut, à des techniciens intermittents du spectacle pour assurer les prestations importantes.

Malheureusement, la commission d'attribution du label exigeait que nous créions une structure totalement autonome pour renouveler le label. Il ne nous a pas été possible de répondre à cette exigence dans un délai si court (étude de marché, choix de la structure de gestion, création d'une filiale et modalités de relations mère-filiale, statut des personnels, etc...). Malgré les éléments fournis sur la comptabilité analytique, le Label va nous être retiré le 14 avril 2008. Cela n'est pas sans poser problème pour continuer à assurer les prestations importantes sans pénaliser les techniciens vacataires quant à leur statut. Cette question est un des « chantiers » importants à traiter pour l'année 2008.

## Multimédia

### **PERSONNEL :**

*Yannick Margerand*

### **Réalisations 2007 :**

Site du Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine - Saint-Just-en-Chevalet (42)

Site de Petrek (site "full-flash") (01)

Site de l'association Résonance Contemporaine - Bourg-en-Bresse (01)

Modification d'un site existant : Association LUESPO (Lueur d'Espoir) - Drom (01)

### ***A cheval sur 2008 :***

Site Académie de la Dombes (01)

Site du Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Etangs de la Dombes (01)

Site de la chanteuse Vanou (01)

Travail important sur la refonte du site AGLCA (qui permettra aux associations de mettre à jour leurs données)

### **Mises à jour de sites en 2007 :**

- Rémo Gary (01)
- Association RDI (69)
- DDJS (01)
- Gal Vallée de l'Ain (01)
- Ménage service (69)
- AGLCA (01)

Pas de commentaire particulier, si ce n'est une part de travail correspondant à des mises à jour de sites chaque année plus importante.

La mise en place des forfaits de mise à jour de site a entraîné plusieurs souscriptions.

Le travail est toujours majoritairement orienté vers les associations.

## Studio d'enregistrement

### **PERSONNEL :**

*Coordination Marie Rouxel + techniciens vacataires*

Situé depuis 2002 dans un local que nous louons et que nous avons aménagé rue Lazare Carnot, le studio d'enregistrement de l'AGLCA est un service qui existe depuis la fin des années 70. Il permet aux artistes locaux et régionaux, ainsi qu'aux associations ou organismes culturels, de réaliser des documents sonores (maquette, bande son, master CD...) de qualité professionnelle.

Les travaux réalisés en 2007 correspondent à 102 jours d'utilisation. Ce sont les suivants :

- Rémo Gary (production Juste une Trace) – Double CD “Même pas foutus d'être heureux”.  
*Distribution nationale*
- Fil de l'Air (production L'Estuaire) – Fin du volume 5 “Naïs Touké.” *Distribution nationale*
- Jean René. *Distribution nationale*
- Les Brassinades
- Hekla (production L'Arbre à Canapas)
- Big Band de Montrevel
- Groupe Acétylène
- L'Eléphanfare
- Groupe folklorique portugais de Mâcon
- Duo Parenthèse (début d'enregistrement)
- Mixage et montage pour les Môméludies
- Bande son pour le Musée des Pays de l'Ain

Divers petits travaux : Petrek, M. Pechet, M. Ferrari

Locations : Stage MAO de l'ADDIM, Monsieur Orange, groupe Sana

Si l'activité du début d'année a été satisfaisante compte tenu de quelques grosses productions, celle du deuxième semestre a été très réduite.

Cela peut s'expliquer :

- par le développement de home studios qui permettent aux artistes de réaliser leurs propres maquettes, mais parfois aussi, hélas, de proposer des prestations dans un cadre ne respectant pas les obligations sociales et fiscales,
- par une certaine “concurrence” du studio mis en place par la Cave à Musique de Mâcon et dont les tarifs sont très attractifs,
- par l'arrêt par l'ADDIM du dispositif “maquettez-vous” qui permettait à de jeunes groupes de découvrir l'enregistrement multipiste et de réaliser une première maquette à un prix réduit,
- par les difficultés à trouver des financements pour une production plus professionnelle,
- par la crise du disque et le développement d'autres supports (Internet) pour se faire connaître.

Tout cela nous interroge sur le devenir du service qui ne pourra survivre qu'en transformant en partie sa finalité pour en faire notamment un outil de formation et de travail en direction des groupes amateurs de l'Ain, en lien étroit avec la Scène de Musiques Actuelles La Tannerie et avec l'ADDIM de l'Ain. Des contacts sont en cours dans ce sens.



# Rapport moral et rapport d'activité 2007

**aglca**

2, boulevard Irène Joliot-Curie

01006 Bourg-en-Bresse cedex

**04 74 23 29 43**

fax 04 74 23 65 26

mel [aglca@aglca.asso.fr](mailto:aglca@aglca.asso.fr)

site [www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)